



la CHARTE

## COMMUNIQUÉ

### Préservons la relation auteurs-éditeurs



La Charte reçoit de plus en plus de témoignages d'auteurs et d'illustrateurs confrontés à des éditeurs qui exigent, comme condition à la publication d'un livre, la signature de contrats sans qu'aucune discussion ne soit envisageable - notamment sur la question des droits numériques.

Les rapports entre auteurs et éditeurs reposent depuis toujours sur une confiance mutuelle. Que la possibilité même du dialogue soit aujourd'hui déniée aux auteurs, qui ont de légitimes interrogations, fait courir un grave préjudice à la qualité habituelle de notre entente.

Rappelons qu'un contrat, suivant sa définition, peut être discuté et négocié. La menace de non-publication ne saurait être la réponse donnée à des questions, à des doutes, à des demandes raisonnables. Si le chantage devient une arme de négociation tolérée, alors la relation humaine au coeur de nos métiers s'en trouvera gravement affectée. Nous appelons les éditeurs à être vigilants : il n'est dans l'intérêt de personne de briser une cordialité et un respect qui devraient être la norme.